



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 31/ 07/2026

Objet : Soutien aux sinistrés des incendies d'Aquitaine

Depuis plusieurs jours, les départements de la Gironde et des Landes sont ravagés par de violents incendies de forêts, créant un mouvement de population inédit et laissant de nombreuses familles sans logements, ni ressources.

Dans le cadre de leur partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 46), la Ville de Cahors et le Grand Cahors facilitent la libération des agents sapeurs-pompiers volontaires. Les deux collectivités ont ainsi proposé au SDIS d'élargir la mobilisation de leurs agents pour prêter main-forte aux effectifs engagés sur le front des incendies.

Afin d'aider les établissements de santé sous tension en Gironde, trois places d'accueil temporaire pour des personnes âgées évacuées d'EHPAD ont été immédiatement mises à disposition : deux places à la Résidence d'Olt et une place à la Résidence autonomie Les Pins.

Alors que de nombreux Cadurciens ont spontanément proposé leur aide, les autorités et associations de secours sur place précisent que la solidarité locale suffit actuellement pour couvrir les besoins matériels et humains d'urgence. La reconstruction s'inscrira toutefois dans la durée. Pour répondre précisément et efficacement aux besoins des familles sinistrées, il est préconisé de privilégier les dons financiers, utilisables au bon moment et au plus près du terrain.

La Protection Civile, partenaire de l'Association des Maires de France (AMF), est particulièrement mobilisée afin de mettre en place de multiples dispositifs de soutien. Vous pouvez faire un don via <https://don.protection-civile.org/incendie-gironde/>.

La collectivité remercie les Cadurciens pour leur implication qui rappelle, une fois encore, leur civisme et leur engagement.

Contact presse, direction de la communication : 05 65 20 89 45